REUNION PRESIDENTS DES CLUBS DE HAUTE-SAVOIE

Mardi 8 septembre à 19h au gymnase Karine Ruby à St Pierre en Faucigny

Clubs présents : Mhandallaz (Claire Poiret) - Sallanches (Benoit Meslin) – Thonon (Jonathan Krebs) – Evian (Philippe Assaini Vice-Président) – Arve-Giffre HB (Karine Mogeny) – Annemasse HB (Toufik Amassas) – Poisy HB (Kevin Louarn) – Annecy HB (Stéphanie Garin) – Annecy CSAV (Laurent Bouvier) – HBC Fillière (Laurine Cruz) – Rumilly (Martine Deplante) – HBC Genevois (Laurence David Co-présidente) – Comité : JD Vuagnoux – E. Charrat – N. Collas

Excusés : Thônes – Pays Rochois

Absents : Bons en Chablais – Chamonix – Cruseilles – Pays d'Alby

Ordre du jour

- Présentation des présidents et présidentes
- Collaboration Comité/Clubs
- Quelques points de règlements : transports – assurances - conventions ...
- Echanges / Questions Arbitrage avec Jean-Daniel Vuagnoux, élu et référent du comité 74
- Echanges / Questions Informatique avec Elisa Charrat, élue et référente du comité 74
- Présentation sujet Ethique - Stéphanie Garin, élue et référente du Comité 74
- Tour de table

Accueil des participants, remerciements pour leur présence et remerciement à Ben Morel (Pays Rochois) pour la réservation des salles.

Tour de table des personnes présentes.

1. **Arbitrage Questions réponses JD Vuagnoux –** Jean-Daniel étant d'astreinte ce soir, on modifie l'ordre des présentations.

Rappel Point Arbitrage – Inscription dans Campus *(avant intervention JD)*

- *Une fois que votre arbitre s'est inscrit, il reçoit de la Ligue un devis.*
- *Ce devis doit être validé et retourné signé, sinon pas d'activation possible dans Gesthand.*

Contexte de l'arbitrage : la gestion des compétences arbitrage (Formation JA et JAJ T3 – Ecoles d'arbitrage, Suivis) a été retirée des Comités il y a une dizaine d'années par la Ligue, seules restaient dans les Comités, les désignations (assurées par Michelle Cresseveur) la gestion totale a été rendue aux Comités cette saison.

JD évoque les difficultés de mise en place, recrutement de personnes, pour assurer les formations Adultes, Mélanie assure de son côté la formation des JAJ. Il faut reconstituer une équipe. Côté finances, la Ligue reverse 80 % des frais de formation. Le comité n'a pas anticipé au budget 2026 2027 la participation forfaitaire qui était facturée aux Clubs jusque-là par la Ligue (environ 450 €).

D'où un manque de visibilité sur l'organisation et sur la gestion financière. Les choses doivent se mettre en place et les clubs seront probablement sollicités, notamment pour la désignation des JAJ sur les matchs F.

Problème évoqué par les clubs présents : pourquoi le recyclage est-il effectué en début de saison ? Pourquoi ne pas utiliser les divers événements de fin d'année, notamment la Coupe Charly Ribola ? JD fait remarquer que jusqu'à présent la Ligue imposait le recyclage en début de saison. L'arbitrage est bien conscient des problèmes de timing que cela pose et les choses vont se mettre petit à petit, cette saison risque d'être difficile.

2. Collaboration Comité / Clubs

Le Comité est au service des clubs mais pour bien fonctionner la collaboration est indispensable. Merci aux clubs qui nous soutiennent chaque fois que possible.

Le planning est disponible sur le site du Comité, les comptes-rendus des Conseils d'administration et tous les documents nécessaires pour les équipes jeunes qui sont en cours de mise à jour.

2.1. Fichier référents Club – Pourquoi c'est important ? *Remarque le fichier envoyé n'a pas d'onglets Handfit, Ethique et Trésorier (Merci Karine). Mélanie envoie un fichier rectificatif.*

2.1.1. Cibler tout de suite la bonne personne – une communication opportune

- **Président**
- **Trésorier**
- **Entraineurs Jeunes – Loisirs – Handfit**
- **Ethique**
- **…**

2.2. Sportive :

Engagement des équipes M11 et M9 : à ce jour la Sportive, suite à la démission de Stéphane Rojat, fonctionne de façon collégiale. On passe d'une gestion d'un seul homme à une gestion collaboration pour réduire au maximum les dysfonctionnements. C'est l'engagement du Comité. Pour l'instant adresse COC non fonctionnelle, privilégier celle du Comité 5174000@aura.handball.net

Côté Clubs :

2.2.1. Pour respecter le calendrier, respectons les dates d'engagement

2.2.2. Signaler les week-ends où vous savez d'ores et déjà que vous ne pouvez pas recevoir

2.2.3. Nous recherchons toujours des gymnases, si votre club est sollicité, svp répondez même si la réponse est négative.

2.2.4. Tournois de mini-hand : ce sera dit à la réunion Jeunes qui se tient également ce soir. Il est indispensable

- De vous positionner pour organiser les tournois, problème évoqué sur le secteur Sud.
- De bien inscrire les équipes en temps et en heure.
- De respecter les inscriptions (Jour J : équipes absentes – ou 2 équipes contre 1 prévue etc…)

Intervention de T. Amassas : le club d'Annemasse n'a pas répondu à l'appel la saison dernière, ce sera rectifié cette saison.

2.3. Formations

Les salariés du comité sont partie prenante des formations organisées par la Ligue. Penser à inscrire vos bénévoles. Plus vous aurez d'encadrants, plus le niveau des équipes s'améliorera.

2.4. Performance

Obligation du Comité de respecter le plan de performance fédéral

- Regroupement
- Sélection
- Stages Equipes Haute-Savoie
- Inter-Comités

C'est le travail de nos salariés, pour nous aider à la bonne organisation, nous vous sollicitons

- Pour des salles (Regroupement : pas de public, pas de buvette).
- Pour des minibus pour le transport des jeunes lors des stages et des rassemblements Ligue ou interligue.

Paul sollicite également des salariés ou des bénévoles avec compétence technique pour l'encadrement de ces groupes.

Pour faciliter les regroupements, indispensable de ne pas mettre de matchs les dimanches les week-end de sélection. Cette saison, sont concernés les Equipes M15 et M13.

Remarques des clubs : un effort sera fait mais il semble que les dates de regroupement ne soient pas les mêmes selon les départements et certaines équipes ont pu être convoquées des dimanches par un autre département de la Ligue.

3. Quelques points de règlement

3.1. **Transport** de **vos salariés**

L'employeur est responsable des moyens de transport utilisés par ses salariés dans le cadre de son activité professionnelle. Obligation de résultat.

- ⇨ Assurez-vous que vos salariés ont bien le permis, vérifier le document, pas une copie. L'idéal : faire signer un document où le salarié atteste être détenteur du permis et avertir son employeur en cas de retrait.
- ⇨ Si véhicule du club, veillez à son bon entretien, y compris pour les pneus et l'assurance du véhicule.
- ⇨ Si véhicule personnel, le salarié doit attester de l'assurance de son véhicule et du bon état de celui-ci.
- ⇨ Dans l'idéal, règlement stipulant le respect du code de la route, y compris téléphone, consommation de substances illicites ou alcool…
- ⇨ En prime, vous devez savoir où sont vos salariés quand ils ne sont pas en mission programmée.

3.2. Transports des joueurs

Soyez vigilants

- ⇨ Vérifiez bien que les parents acceptent que leur enfant soit transporté par une tierce personne.
- ⇨ Si on vous signale un quelconque dysfonctionnement, intervenez

3.3. Conventions – Regroupement temporaire d'équipes (RTE)

3.3.1. Différences

RTE : si 2 clubs ont un effectif réduit sur une même catégorie, ils peuvent unir leurs effectifs pour permettre l'engagement d'une équipe.

- ⇨ L'engagement se fait au plus bas niveau, pas de possibilité d'accéder au niveau supérieur
- ⇨ Les deux clubs doivent être d'accord sur le regroupement, pas de pièces particulières à fournir
- ⇨ Soumis à l'approbation du Comité et de la COC. Si concerne des Moins de 11, pas d'envoi à la Ligue, géré par le Comité.

Convention (hors équipes nationales) : Objectif de progression des effectifs – Volonté de progrès dans le niveau de jeu doit être vérifiée par la qualité des intervenants techniques et des moyens mis en place – Clubs se situant dans un périmètre raisonnable…

Obligation de fournir les comptes-rendus de CA des clubs respectifs, donnant un avis favorable à la convention.

Soumis à l'approbation du Comité et de la Ligue.

3.4. Assurance complémentaire FFHB

Ne pas faire l'impasse y compris pour les dirigeants (1,35€), certains clubs décochent systèmatiquement.

Interdiction absolue de décocher pour les licenciés sauf si c'est leur volonté. La toute faible économie réalisée ne vaut pas les risques encourus.

Points divers

- **Pass Sport :**

⇨ Désormais accessible aux 9 – 13 ans sous conditions de revenus (CAF)

- **Double licence :** en cas de double licence non compétitive ou compétitive, seule la part fédérale, régionale et territoriale de la licence la plus chère sera facturée au club. La prise de cette licence couvrira la personne pour une autre activité pratiquée. Ex. un joueur Loisirs est couvert pour une pratique Handfit, la licence Loisirs étant la plus chère, l'inverse n'est pas possible.

4. **Informatique Questions réponses E. Charrat** Elisa rappelle les difficultés rencontrées sur les doubles authentifications, elle rappelle également que les mots de passe sont personnels et qu'il est contre-productif d'utiliser le même MDP pour tous les comptes même avec la double authentification. Travaille en étroite collaboration avec Sophie Ardain de la Ligue. Elisa est le point d'entrée pour vos problèmes informatiques, bien passer par elle, elle fait le lien avec la Ligue. Echanges sur la nouvelle feuille de match, de l'avis général, beaucoup plus intuitive, les données se mettent à jour dès lors que l'ordinateur est connecté au wifi, idem pour l'exportation des feuilles. Cf webinaires dispensés par la Fédé.

5. **Ethique S. Garin :** Stéphanie souhaite avoir le nom du référent éthique pour chaque club, pas de nécessité à ce que ce soit le ou la présidente. Simplement une personne qui est sensibilisée au sujet. L'idée est de monter un groupe de référence sur le périmètre du Comité pour échanger. Stéphanie précise qu'elle peut être sollicitée pour tout sujet relatif à l'éthique ou à un cas de discipline sauf pour ceux où elle siège à la Ligue.

Tour de table des participants.

J. Krebs (Thonon) souhaite que le cahier des charges pour les finales de la Coupe Charly Ribola soit envoyé en début de saison afin de pouvoir interroger la mairie au plus tôt sur la disponibilité des gymnases, étant bien entendu qu'il est possible que son club ne figure pas parmi les finalistes.

B. Meslin (Sallanches) interroge l'assemblée sur l'appli Easy Sport pour laquelle il a été sollicité récemment.

Fin de la réunion 20h30 suivi du pot de l'amitié avec les participants à la réunion Jeunes.